

Projet d'établissement de l'Institut Saint-Laurent Liège

Rue Saint-Laurent 29 à 4000 Liège

Sur base de ses projets éducatif et pédagogique, l'Institut Saint-Laurent nourrit différents projets appelés à se concrétiser ou à se développer au cours des prochaines années :

- *Poursuivre l'adaptation de notre enseignement*

Le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif aux missions de l'enseignement a profondément modifié l'approche des apprentissages et de leur mise en œuvre dans les écoles. Les cours se déclinent désormais en compétences clairement identifiées, énoncées dans le cahier d'apprentissage et liées aux réalités professionnelles ou à des situations concrètes, conformément aux profils des métiers tels que dégagés par le SFMQ (Service Francophone des Métiers et des Qualifications). Toutes les matières s'articulent dans cette optique, mais aussi la façon de les enseigner et d'évaluer les compétences acquises. Ce travail en cours débouche sur une forme d'évaluation plus adaptée qui se décline en situations d'intégration ou en UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) permettant de définir clairement ce qui est acquis et ce qui doit encore l'être.

En 2016, alors expérimentés depuis plusieurs années dans la certification par unités expérimentale – en abrégé « CPU », dans le secteur de réparation automobile tant au niveau technique que professionnel, nous organiserons dès cette année conformément à la législation 5 nouvelles sections selon ce dispositif :

- Technicien en système d'usinage
- Installateur électricien résidentiel, industriel et tertiaire
- Maçon
- Carreleur chapiste
- Menuisier d'intérieur et d'extérieur

Cette adaptation de notre enseignement est alors tout aussi manifeste au niveau des cours généraux dont la majorité se décline également en UAA, conformément aux nouveaux programmes.

Notre objectif est en effet de donner rapidement un maximum de cohérence à nos pratiques d'évaluation des apprentissages.

Actuellement, toutes nos options (15) sont alignées, au sein du parcours de l'enseignement qualifiant – en abrégé « PEQ », sur ce modèle d'évaluation sommative en unités de qualification – en abrégé « UQ », constituées de mises en situation professionnelles

reconstituées. L'acquisition de l'ensemble des UQ d'un parcours, en complément des stages en entreprise, donne accès à la délivrance du certificat de qualification correspondant. Dans les cours généraux, les ensembles d'apprentissages sont, selon les programmes, agencés en matières, compétences, champs... qui sont appelés UAA et rassemblés en un rapport de compétences qui donne accès au certificats tels que le certificat de 6^e année professionnelle ou au certificat d'enseignement secondaire supérieur – en abrégé « CESS ».

- *Valoriser la culture technologique et les métiers*

Notre société recourt chaque jour davantage aux technologies, mais elle ne reconnaît pas à leur juste mesure les métiers qui y sont liés et l'enseignement qui y conduit. Notre école veut promouvoir l'information sur les formations techniques et saisir toutes les chances d'affirmer la fierté de ceux et celles qui en font leur profession. Ceci passe par une ouverture de l'école sur son environnement, par une démarche de partenariat avec les entreprises, par la diffusion de la culture technique auprès des professionnels de l'orientation scolaire et la sensibilisation de tous les acteurs de l'enseignement fondamental. Depuis 2019, un grand projet de rénovation du site et de ses bâtiments doit, à terme, renforcer le sentiment d'intérêt de la société pour les jeunes qui s'orientent vers l'enseignement qualifiant. L'étape majeure est le remplacement des ateliers des sections dédiées aux apprentissages des métiers de l'automobile par un bâtiment entièrement neuf, symbole fort que l'enseignement qualifiant peut déployer des moyens à la hauteur de sa vocation d'excellence, bien au-delà des clichés. Cet outil vient également renforcer ce pôle important de notre école aux côtés du pôle industriel historique et du pôle des métiers de la construction.

- *Développer les démarches d'accueil et de soutien à l'apprentissage*

Une des conséquences de l'évolution de l'enseignement et des mentalités est qu'aujourd'hui, nos jeunes sont plus mobiles, et que l'école technique n'est pas forcément le premier choix des élèves et de leurs parents. Face à un nombre important d'inscriptions en cours de parcours de formation, notre priorité est d'assurer au mieux l'accueil, la prise en charge et la mise à niveau des nouveaux arrivés. Coaching, aide aux devoirs, remédiations, cours de français langue étrangère (FLE) sont donc proposés aux élèves en difficultés. La même démarche vaut pour les élèves au sein de notre premier degré, futur tronc-commun, mais aussi pour tous les élèves à besoins spécifiques par le biais d'aménagements raisonnables ou de processus d'intégration, et enfin pour les primo-arrivants qui nous rejoignent sans maîtrise suffisante de la langue française. Notre volonté est de trouver pour chacun de nos jeunes une solution adaptée qui lui permette de progresser et de finaliser un parcours scolaire ponctué par la qualification dans un métier à forte demande.

- ***Être un pôle de référence technologique***

Notre école a été reconnue Centre de Technologies Avancées en automation et robotique par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que le Fonds européen de développement économique et régional (Feder). Très concrètement, nous disposons depuis 2012 d'un matériel pédagogique du plus haut niveau sous la forme d'une chaîne complète de production (mini-usine) qui représente un investissement de 880.000€, et qui vient d'être complété par un second plan d'investissement de 300.000€, pour une nouvelle chaîne de conditionnement type blister avec robot delta.

Situé en bordure du site de l'école, cet outil interréseaux permet de familiariser les étudiants des sections mécaniques et électrotechniques avec les équipements utilisés en entreprise.

A la disposition des écoles mais aussi des entreprises et des demandeurs d'emploi, il traduit notre volonté d'être une école de référence ainsi qu'un pôle d'excellence dans le domaine de l'automation et des métiers qui y sont liés.

- ***Recourir aux technologies de l'information***

La croissance rapide des technologies de l'information modifie fortement nos modes de pensée. Il importe que notre Institut s'adapte à cette évolution, d'autant plus qu'il a pour objectif de dispenser des savoirs technologiques qui supposent aujourd'hui que l'on soit familiarisé avec l'outil informatique qui intervient dans toutes les professions. Nous encourageons nos professeurs à recourir au maximum aux nouvelles technologies numériques, mais aussi à mettre leurs cours à disposition sous cette forme et à communiquer par ce biais avec leurs élèves.

- ***Explorer l'alternance***

Dès la rentrée 2026, l'établissement dédouble vers l'alternance l'apprentissage du métier de menuisier d'intérieur et d'extérieur. Il s'agit de rechercher une réponse à diverses nécessités particulières dans le parcours d'une partie des élèves. La direction de l'établissement et les équipes qui encadrent ces élèves ont trop souvent vu ces derniers quitter prématurément leur formation par défaut de trouver, au sein de l'établissement qui les a portés jusqu'alors, cette forme d'enseignement qui leur est recommandée. Enfin, cette expérience doit alimenter les repères de l'établissement sur l'alternance, ses forces et ses dangers.